

½ FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY CHAMPIONNATS D'OCCITANIE

RODEZ (12) DIMANCHE 09 FÉVRIER 2025 (298516)

1- PARTICIPATION des ATHLÈTES :

Ces courses sont ouvertes aux athlètes ayant une licence Athlé Compétition des catégories Benjamins à Masters.

Les engagements aux ½ finales de cross sont libres.

Tous les participants pour la 1/2 finale doivent obligatoirement être engagés par les clubs sur le site de la LAO (site d'engagement fédéral). Les clubs doivent bien vérifier que tous leurs athlètes sont bien engagés.

Date limite des engagements : mercredi 05 février 2025 (23h59)

Les inscriptions tardives seront payantes **30€** (jusqu'au vendredi midi).

Pas d'inscriptions tardives (à compter du vendredi midi) ou sur place à la ½ FINALES.

Seules sont autorisées les inscriptions tardives jusqu'au vendredi midi (Cf. page 16).

2- BENJAMINS : ÉQUIPES DÉPARTEMENTALES

Benjamins(es) : équipes de Comités Départementaux avec 20 athlètes maxi (20 BEF et 20 BEM) et engagement par les Comités Départementaux. Il sera fait un podium individuel et un classement par équipes de Comités (sur 6 athlètes).

3- RÉCOMPENSES :

Des coupes et médailles seront remises lors de la ½ FINALES de cross.

4- RÈGLES TECHNIQUES PARTICULIÈRES :

Chaque athlète devra individuellement récupérer son dossard et sa puce sur présentation de sa carte d'identité.

Charge aux athlètes qui ont abandonné leur course, de prévenir le secrétariat de leur abandon et de restituer leur puce à l'arrivée.

La non-restitution d'une puce sera pénalisée de **5€** par puce au club de l'athlète.

Le montant des pénalités est prélevé sur le compte SI-FFA du club 15 jours après l'établissement d'une facture.

Une pénalité de 30€ sera appliquée pour tout engagement tardif.

Les DNS seront pénalisés d'un montant de **30€**. Cette pénalité ne sera pas due, s'il y a présentation d'un **certificat médical sous 8 jours à partir de la date de la compétition.**

5- COUPE DE FRANCE DES LIGUES MINIMES DE CROSS :

La Ligue LAO engagera 1 équipe Fille et 1 équipe Garçon pour la **Coupe de France Minimes de Cross** qui se déroulera dans le cadre des Championnats de France de Cross. Une équipe est composée de 8 athlètes.

La sélection se fera suivant l'ordre d'arrivée sur les Championnats d'Occitanie de Cross le 09/02/2025 à Rodez.

Les athlètes seront informés en fin de course de leur sélection, et ils auront une semaine pour accepter leur sélection c'est à dire jusqu'au 16 février 2025.

6- CRITÈRES DE QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE France

Pour être sélectionnés et participer aux Championnats de France de Cross-Country, il est obligatoire de participer à la ½ finale de Cross-Country.

Nombre d'équipes qualifiées par Ligue

HOMMES					DEMI-FINALES	FEMMES			
M1&+	Elite	CC	U20	U18		Elite	CC	U20	U18
3	4	4	2	4	OCCITANIE	3	2	2	4

Nombre d'individuels qualifiés par Ligue

HOMMES						DEMI-FINALES	FEMMES					
M1&+	TC élite	U23 élite	CC	U20	U18		M1&+ élite	TC élite	U23 élite	CC	U20	U18
22	23	9	17	18	30	OCCITANIE	12	16	9	10	19	26

7- HORAIRES :

HORAIRES	COURSES	PARCOURS	DISTANCE
12h00	CROSS COURT FÉMININS		4000m
12h01	CROSS COURT MASCULINS		4000m
12h25	MINIMES GARÇONS		4500m
12h26	CADETTES		4500m
12h55	MINIMES FILLES		4000m
13h20	BENJAMINS		3000m
13h21	BENJAMINES		3000m
13h40	CADETS		5500m
13h41	JUNIORS FEMMES		5500m
14h20	JUNIORS HOMMES		7000m
15h00	CROSS ELITE FEMMES		8000m
15h45	CROSS ELITE HOMMES		10000m
	MASTERS HOMMES		10000m

Plan du parcours :

Adresse :